Schaarbeek info

Bulletin bi-mensuel d'information communale • 20/05/2007 - N° 51
Tweewekelijkse gemeentelijke informatieblad • 20/05/2007 - Nr 51
Produit et distribué par - *Opmaak en verdeling*

Vlan Bruxelles

ACTUALITÉS I ACTUALITEIT

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

ou comment dire «MERCI» aux défenseurs de la démocratie!

Face à la montée des extrémismes auxquels notre société démocratique fait actuellement face, il est particulièrement important d'honorer la mémoire et la bravoure de ceux qui ont lutté et résisté lors des deux conflits mondiaux, parfois au prix de leur vie, pour la défense de notre pays, de notre liberté et de nos idéaux démocratiques.



Bernard Guillaume, les patriotes et les ambassadeurs de Hongrie et de Bulgarie célébrant les patriotes hongrois, bulgares et belges fusillés et enterrés au cimetière de Schaerbeek

Nous devons puiser dans leur sacrifice le témoignage et le message à transmettre à nos jeunes générations. Il ne faut pas oublier que la préservation de notre système démocratique, de nos valeurs, de nos droits et de nos libertés fondamentales n'est pas une chose acquise: c'est une entreprise qui nécessite de chacun et de chacune, une vigilance et une action de tous les instants.

Devoir de mémoire et éducation à la citoyenneté sont dès lors intimement liés. Il est de

>> *suite en page 3*

LA NV-A INSULTE LA MÉMOIRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Ce 8 mai, le monde démocratique fête la fin de la deuxième guerre mondiale et honore ses anciens combattants. Toutes nos pensées vont à ceux-là grâce à qui la démocratie et les valeurs qui la fondent ont vaincu la barbarie. C'est ce jour, empreint de recueillement et de dignité que nous sommes informés par la presse de la présence ce samedi du Président de la NV-a aux funérailles de Karel Dillen, ancien collaborateur notoire et fondateur du Vlaams Blok ! Nous ne pouvons que rapprocher ces deux manifestations. Vice-Président du FDF, Parlementaire bruxellois, Bourgmestre de Schaerbeek, Bernard Clerfayt est particulièrement choqué par le comportement du président du partenaire du CD&V. Bernard Clerfayt invite tous les présidents de partis à appliquer le cordon sanitaire, non plus seulement au Vlaams Belang mais aussi au Président du NV-a et à ses représentants tant qu'il n'exprime pas officiellement ses regrets pour ce comportement inacceptable.



RESPECTER L'AUTRE, C'EST RESPECTER LA RÈGLE

Il appartient au Bourgmestre que je suis de rappeler sans cesse l'importance du respect de la règle.

Il m'appartient ensuite de contrôler et, enfin, de prendre les mesures – coercitives parfois – pour que le respect soit la règle. Vous le savez tous, et principalement tout ceux qui ont charge de famille, c'est un travail sans fin et très souvent ingrat. Car le respect est avant tout une question d'éducation, de savoir vivre. Et ce respect se traduit d'abord dans nos gestes quotidiens. Avec les beaux jours, nous réinvestissons l'espace public. La vie dans nos quartiers s'anime. Veillons à ce que nos comportements n'aient pas de répercussions gênantes pour les autres, les habitants qui nous entourent. Nous sommes plus souvent dehors et nos fenêtres restent ouvertes ? Gare aux tapages nocturnes. La présence sur les trottoirs et sur les places est prolongée ? Attention aux bruits et à l'insécurité que cela peut générer. Nous retrouvons nos espaces verts ? Respectons la nature et notamment les pelouses interdites ! Ne nourrissons pas les animaux errants et les pigeons car ce sont les rats qui en profitent le plus. Nous circulons plus souvent et plus tard ? Respectons tous les usagers et les habitants de nos quartiers. Assurons-nous que notre comportement et celui de nos enfants, ne soient pas synonymes de salissures. Nous aimons tous vivre dans une commune agréable. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

RESPECT VOOR DE ANDER BETEKENT OOK RESPECT VOOR DE REGELS

Het is aan mij als Burgemeester om zonder ophouden te wijzen op het belang van de naleving van de regels.

Het is mijn taak om de naleving van de regels te controleren en indien nodig, maatregelen te treffen opdat respect de regel zou zijn. U weet allen, en zeker diegenen die kinderen ten laste hebben, dat de regels doen naleven een werk zonder einde en dikwijls ondankbaar is. Respect is voor alles een zaak van opvoeding, van savoir vivre. En dit respect vertaalt zich allereerst in onze dagdagelijkse handelingen. Met het mooie weer nemen we weer meer bezit van de openbare ruimte. Onze wijken bruisen van het leven. Laten we erop letten dat ons gedrag geen vervelende gevolgen heeft voor de anderen, de inwoners rondom ons. We zijn veel buiten en onze ramen blijven open? Opgepast voor geluidshinder. We blijven langer op straten of pleinen rondhangen? Opgelet voor het lawaai en het gevoel van onveiligheid dat dat kan opwekken. We vinden terug de weg naar de groene ruimtes? Respecteer de natuur en voornamelijk de verboden grasvelden! Geef geen eten aan duiven en rondzwervende dieren want de ratten hebben daar nog het meeste profijt van. We rijden meer en later met de auto of de moto? Respecteer alle weggebruikers en de bewoners van onze wijken. Laten we erover waken dat ons gedrag en dat van onze kinderen geen synoniem is van overlast en vuil. We wonen allemaal liever in een aangename gemeente. Bedankt voor uw begrip en voor uw samenwerking.



Bernard CLERFAYT,
Votre Bourgmestre/*Uw Burgemeester*

"BOEM PATAT JOSAPHAT" met grote picknick en circusprogrammatie



Vond u Boem Patat Josaphat vorig jaar ook zo fijn? Of heeft u het toen gemist en heeft u wel zin om er dit jaar bij te zijn?

Op **zaterdag 2** juni zouden we graag opnieuw samen met u een **namiddag in het park** doorbrengen. Wij zorgen voor spektakel onder de vorm van **circusacts** (*Cirq'ulation Locale* die vorig jaar een spectaculaire trampoline – act bracht is opnieuw van de partij met een nieuwe voorstelling waarbij de kunst van het jongleren centraal staat), maar voor de picknick **rekenen we op u**.

Maak iets lekkers klaar, spreek erover met de buren, uw straatcomité of uw plaatselijke vereniging en breng het mee naar het park. Wij zorgen voor een lange tafel die als feestdis dienst kan doen en waaraan we kunnen verbroederen tijdens een "grande bouffe". Ook borden, bestek, glazen e.d. nemen wij voor onze rekening. U moet enkel het door u klaargemaakte eten meebrengen.

Laat ons weten of u graag mee picknickt:
mail naar
nederlandse.cultuur@schaarbeek.irisnet.be
of bel naar 02/ 244 73 08. ■



PROGRAMMA:
12u00: start grote picknick
14u30: "*Happy 4 Nothing*" van Cirq'ulation Locale (verbaas u over de jongleerkunst!)
Doorlopend: jongleurs, acrobaten, steltenlopers, … en circusworkshops

Organisatie: *Dienst Nederlandse Cultuur van Schaarbeek in samenwerking met GC De Kriekelaar*

Thé Dansant!

Op donderdag 31 mei vanaf 14u gooit De Kriekelaar haar deuren open voor een lekker ouderwetse Thé Dansant met live muziek van het Brusselse "Sweet Jazz Combo".

Quick step, chachacha, tango en wals, het zit er allemaal in! Aan de bar staan er ook heerlijke drankjes en zoete hapjes klaar.
Place to be is De Kriekelaar, Gallaitstraat 86.
Toegang: 6,20 euro of een cultuurwaardebon. Reserveren wordt aangeraden.
Dit is een samenwerking van de dienst Nederlandse Cultuur van Schaarbeek en de Gemeenschapscentra van Regio Noord.





LEGE SCHOOLBANKEN...

Op 23 en 24 april bleven in de Nederlandstalige basisscholen van Schaarbeek de banken leeg en de borden onbeschreven. Want op initiatief van schepen Luc Denys organiseerde de Dienst Nederlandse cultuur, het gemeenschapscentrum de Kriekelaar met de steun van de sportdienst van de VGC, voor de 7e keer reeds sportdagen voor de jongste telgen van onze gemeente.



Maandagochtend, iets over 9 stroomden 472 leerlingen uit het eerste en tweede leerjaar toe aan de sportvelden van Terdelt. Een dagje later deden 334 leerlingen uit het derde en vierde studiejaar dit nog eens over. De trainingsvestjes belandden al gauw aan de kant wanneer de kinderen aan het sporten gingen. Maar naast het sporten zat het stralende weer daar zeker en vast ook voor iets tussen.
Aan de hip hop stand toonde zelfs de allerjongsten onder ons welke moves en breakdancekunstjes zij al onder de knie hebben. In de wedstrijdjes op het baseball- of hockeyveld ging het er soms spannend aan toe. En sommige kinderen hebben ondertussen de techniek van het verspringen, speerwerpen en zelfs enkele circustechniek aardig onder de knie. Voor velen zal deze dag ook een eerste kennismaking geweest zijn met rope skipping, new games, ulama, wushu en airtrack. En tensotte na iedere school het tegen elkaar op in een loopwedstrijd. In deze estafette trachtten de leerlingen om gezamenlijk de best mogelijke tijd neer te zetten.
We eindigden uiteindelijk de dag met een heuse prijsuitreiking van deze estafetteloop. Naast een leuke dag en een verbrande snoet werden de leerlingen nog beloond met een heuse beker.

Een pluim voor alle sportertjes van Champagnat, Sint-Mariaschool, De Buurt, Heilige Familie, Hendrik Conscience, Mozaïek, Boodschap, Sint-Joost, Ten Nude. ■

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

(suite de la page 1)

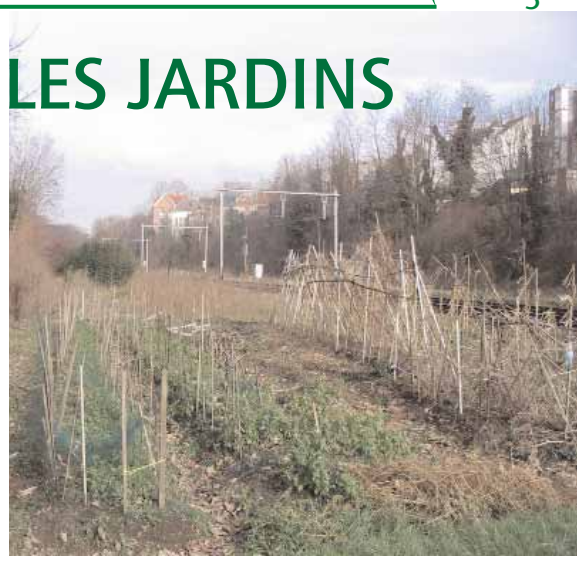
notre responsabilité de doter nos jeunes des indispensables outils de compréhension, d'analyse et de développement de leur sens critique. La défense de notre démocratie – meilleure garantie d'une vie en commun harmonieuse – ne peut être laissée à une minorité de gens convaincus. Elle est l'affaire de chacun de nous: les jeunes, les personnes âgées, les personnes d'origine étrangère. Elle nous concerne dans notre vie quotidienne, sur notre lieu de travail, en société,... Nous devons constamment veiller à sa vitalité et lutter contre toutes les formes d'intolérance, évitant ainsi tout acte d'exclusion et de nouveaux drames. ■

Patriottische plechtigheden

Om het hoofd te bieden aan de opkomst van het extremisme, een actueel thema in onze democratische maatschappij, is het heel belangrijk de gedachtenis en de moed van degenen die streden en standhielden gedurende de 2 wereldoorlogen, en die voor de verdediging van ons vaderland, voor onze vrijheid en onze democratische idealen soms zelfs hun leven hebben voor opgeofferd, in ere te houden.

Aan hun opoffering moeten wij de getuigenis en de boodschap ontlenen die we aan de jongere generaties moeten overbrengen en hen eraan herinneren dat het behoud van ons democratisch systeem, van onze waarden, van onze rechten en onze fundamentele vrijheden – wat verre van verworven is – een onderneming is die eenieder een waakzaamheid en een permanente actieoplegd.
De verdediging van onze democratie mag zich niet beperken tot een minderheid van overtuigde mensen. Ze is de zaak van iedereen: de jongeren, de bejaarden, de vreemdelingen. Deze maakt deel uit van ons dagelijks leven... We moeten elke vorm van onverdraagzaamheid vermijden om andere drama's te voorkomen. ■

LES POTAGERS ET LES JARDINS *le long de la voie de chemin de fer* SONT SAUVÉS !



En février dernier, la SNCB mettait un terme à l'utilisation des potagers situés le long de la ligne ferroviaire 161 entre l'avenue Rogier et l'avenue des Azalées: les occupants recevaient un courrier demandant de remettre les parcelles en l'état pour le 1er mars ! Depuis, et grâce à l'intervention de la commune, les choses sont rentrées dans l'ordre… et les riverains dans leurs potagers ! Retour sur un dossier rondement mené.

D'abord, ce fut le combat du pot de terre contre le pot de fer....

Avec la scission de la SNCB en plusieurs entités, force est de constater qu'il n'est pas facile d'obtenir l'ensemble des informations, chaque entité ayant une vision de sa propre partie… Des contacts ont cependant pu être noués avec certains responsables, qui ont permis de rassembler progressivement les informations pour les communiquer ensuite aux riverains.
On apprend ainsi qu'Infrabel va créer une jonction entre les deux voies existantes (un «trapèze») pour permettre aux trains de passer plus facilement d'une voie à l'autre dans le cadre des chantiers RER qui auront lieu plus loin: cela nécessite un écartement des voies et un travail sur les caténaires et la signalisation.
Mais ce type de travaux n'est pas soumis à permis, raison pour laquelle la commune n'avait pas été consultée préalablement.
Peu de temps après, ce sont les occupants des parcelles côté avenue Deschanel qui se voient résilier leur bail d'occupation. Et là, on ne comprend vraiment pas: ces parcelles sont situées en contre-haut des voies et, d'après les plans que la Commune avait reçus, elles n'étaient pas concernées par les travaux.



Une lutte constructive

Sur ce, la Commune et les riverains interpellent à nouveau les chemins de fer sur les raisons de cette mesure: le résultat est positif puisque Infrabel, qui reprend la gestion du site, reconnaît que trop de parcelles ont été résiliées par rapport à l'emprise des travaux. A terme, ils ne devraient garder qu'une petite bande de terrain en bordure des voies pour les travaux et l'espace nécessaire pour une nouvelle cabine à haute tension.
Pour le reste, Infrabel fait «marche-arrière» et envoie un courrier autorisant à nouveau l'utilisation des jardins et potagers. Une très bonne chose pour les utilisateurs de ces parcelles, qui en jouissent parfois depuis de nombreuses années et les ont aménagées avec amour... Leur maintien préserve ainsi le caractère vert et convivial du site, et permet à de nombreux habitants de bénéficier d'un jardin. C'est d'autant plus important que de telles parcelles se font de plus en plus rares en ville.
Ce cas bien concret montre l'utilité de solliciter l'intervention de la commune. En outre, les bons contacts établis avec Infrabel laissent présager une collaboration constructive pour les grands travaux du rail sur Schaerbeek, et en particulier le tunnel Schuman-Josaphat et le Quadrilatère dans le quartier Nord.

Pour toute question complémentaire à ce sujet, contacter le cabinet de l'Echevine de l'urbanisme, Cécile Jodogne, au 02/244.70.28. ■

WERKEN VAN DE NMBS OP DE LIJN 161: DE MOESTUINEN BLIJVEN

Begin maart heeft de NMBS werken op de lijn 161 tussen de Rogierlaan en de Azalealaan opgestart met het oog op de realisatie van een verbinding tussen de bestaande sporen.

Aangesproken door de gebruikers van de percelen gelegen langs de sporen en achter de gebouwen van de Deschanellaan die hun gebruikshuurcontract opgezegd zagen, heeft de Gemeente op haar beurt de instanties van de NMBS hierover bevraagd. Het is nu gebleken dat de aangekondigde werken de huuropzeg van alle percelen niet verrechtvaardigde.
Het resultaat is positief. Infrabel dat het beheer van de percelen overneemt, erkent dat te veel percelen werden opgezegd in verhouding tot de omvang van de werken. Slechts een beperkt aantal percelen zou moeten behouden blijven voor de werken en het onderhoud aan de sporen. De andere zullen als tuin en moestuin blijven kunnen worden gebruikt om alzo het groene en aangename karakter van de site te bewaren. Een mooi voorbeeld van hoe de Gemeente u kan helpen bij de oplossing van een probleem van hogere orde. ■

Il faut rendre justice à Bruxelles

Le 10 juin prochain, lors des élections fédérales, les citoyens seront une nouvelle fois appelés à exprimer leur choix politiques et à choisir les équipes qu'ils considèrent crédibles pour mettre en œuvre ces choix.
Il faudra voter pour des candidats sénateurs et pour des candidats à la chambre des représentants sur l'arrondissement Bruxelles-Halles-Vilvorde.

Au MR, notre message est simple. Nous voulons, sans clientélisme et selon les règles de bonne gouvernance, répondre en tant qu'hommes et femmes, aux réels besoins des hommes et des femmes de notre pays. L'avenir de notre capitale, de son financement, de ses 19 communes et donc des services que nous pouvons rendre aux Bruxellois sera au centre du débat. Nous vivons dans la capitale du Royaume et la capitale de l'Europe, mais nous sommes trop souvent les laissés pour compte des politiques fédérales. Dans tous les domaines. La justice n'est plus rendue comme il se doit, les retards sont trop importants. La sécurité en souffre. La violence est souvent trop présente et les familles ne jouent plus assez leur rôle essentiel dans le respect des valeurs. Notre potentiel économique est galvaudé. La situation de l'emploi est dramatique alors que nous sommes le premier bassin d'emploi du pays. La situation sociale est difficile et une certaine Flandre menace encore les faibles liens de solidarité. Le logement de qualité est trop rare et trop cher. Notre image même à l'étranger décline.

Il faut rendre justice aux bruxellois ! Ensemble, nous continuons le changement sur Schaerbeek. Ensemble faisons changer notre ville.

MR
Mouvement Réformateur

La démocratie locale ne permet pas de dire n'importe quoi...

Dans le dernier Schaerbeek Infos, le PS a donné de fausses informations quant aux rémunérations perçues par ceux que la commune a désignés pour la représenter dans les structures de gestion de l'eau et du gaz.

Était visé, comme par hasard, celui qui, avec beaucoup de dignité, a fait le choix de démissionner de son mandat d'échevin à la suite immédiate d'événements privés.
Contrairement à ce qu'affirmait le PS, un administrateur dans 3 intercommunales (IBDE, SIBELGA et Interfin) ne gagne pas l'équivalent ou plus qu'un salaire d'échevin. Tout au plus,les prestations liées à ces 3 mandats représentent moins de 600 Euros brut par mois soit moins de 10% du salaire brut d'un d'échevin !
Rien à voir donc avec un «golden parachute» pour un mandataire qui quitte l'exécutif communal
Voilà pour la rectification qui s'imposait.

Le dernier Conseil communal a également mis en chantier une motion pour une «**union locale pour le climat**», sorte de cahier de charges des actions à poursuivre et à entreprendre à l'échelle communale. Le bilan de la cellule énergie en matière de consommation dans les bâtiments communaux est déjà particulièrement encourageant. C'est la preuve que c'est possible, que l'on peut aller plus loin et profiler Schaerbeek tout comme Gembloux «commune Kyotodynamique».Dans le mois qui vient, majorité et opposition réunies travailleront sur le texte proposé par Ecolo, pour aboutir à un texte final, praticable et évaluable, qui engagera tout le conseil communal et par là-même qui concernera tous les schaerbeekois.
Pour avoir connaissance de ce texte tel que présenté au Conseil communal, s'adresser au secrétariat d'Ecolo Schaerbeek (benoit.lechat@etopia.be) ou à la chef de groupe Ecolo au Conseil communal (isabelle.durant@ecolo.be)

GROEN!
ecolo
Locale de Schaerbeek

Une placette sur la sellette!

Schaerbeek à visages humains

Rarement à Schaerbeek un aménagement de voirie aura fait couler autant d'encre que celui de la placette située au carrefour des rues Josaphat, Geefs, Thiefry et de l'Olivier.

Rétroactes. En 1999, le contrat de quartier Josaphat concluait à la nécessité d'installer un plateau à cet endroit afin de ralentir la circulation. Mais en juin 2000, un bureau d'experts suggérait plutôt de couper la rue par une placette dans le but de stopper le trafic de transit. C'est cette dernière solution qui fut retenue et les travaux démarrèrent en novembre 2000.
Depuis lors, les critiques n'ont cessé de pleuvoir au sujet de cette placette, tant de la part des habitants que des commerçants. En effet, la configuration actuelle empêche la jonction entre la rue Josaphat et l'avenue Rogier, avec pour conséquences une certaine «ghettoïsation» du quartier, la mise à mal du commerce local et l'apparition de parking sauvage au niveau de la placette. Plus grave, les pompiers ont été plusieurs fois retardés lors d'interventions dans le quartier, n'ayant pu emprunter le passage, trop étroit, qui est prévu.
Malgré trois pétitions et de multiples réunions entre habitants, commerçants et fonctionnaires, le Collège est longtemps resté sans réaction face aux difficultés vécues par le quartier.
En février 2006 cependant, le bourgmestre annonçait la tenue d'une nouvelle enquête publique, n'excluant pas une réouverture partielle de la rue Josaphat. Lors de la séance du Conseil communal du 25 avril dernier, le conseiller cdH Mohamed El Arnouki a interpellé le Collège à ce sujet, lui demandant quand aura lieu cette nouvelle enquête publique et s'il envisage de revenir à la formule initialement proposée, à savoir l'aménagement d'un plateau.
L'échevine des Travaux a confirmé qu'une enquête allait débuter et que les résultats de celle-ci seraient examinés. Sans donner plus de détails. Pendant ce temps, pour les riverains, le calvaire continue!

Contact: *Mohamed El Arnouki*
0495 637 796
elarnoukimohamed@hotmail.com

cdh centre démocrate humaniste

Consultation de la population: un nouvel acte manqué !

Ce mercredi 25 avril, le Conseil communal s'est vu proposer une délibération relative à l'aménagement de la Place Collignon. Le PS est, depuis longtemps, demandeur d'un réaménagement complet de ce point névralgique de notre commune, afin d'en faire la belle et grande place que méritent les Schaerbeekois. Nous avons également toujours plaidé pour que ces changements soient concertés avec les habitants du quartier.

Que nous a-t-il donc été proposé ? 26.000 € pour quelques aménagements floraux ! Les habitants du quartier ont-ils été consultés ? Non ! Pourquoi ? Ce n'est pas l'aménagement définitif nous répond-on…

De qui se moque-t-on ? Comment peut-on vouloir une gestion municipale qui mette les citoyens au centre du projet de ville que l'on développe et, en même temps, refuser – sous prétexte qu'il ne s'agit pas du projet définitif – la consultation des citoyens ?

Le groupe PS au Conseil communal considère comme fondamentale la rénovation de la Place Collignon, de même que celle d'un certain nombre d'autres places délaissées de notre commune.

Nos places doivent être des lieux de rencontre et de convivialité. Les citoyens doivent être sans condition associés à tout réaménagement de ces lieux collectifs. Telle est la revendication que nous continuerons à porter au sein du Conseil communal.

PS

LES CHÈQUES SPORT: nouvelle distribution à Schaerbeek



A partir du 4 juin 2007, les citoyens de Schaerbeek pourront, eux aussi, bénéficier de chèques sport. A l'initiative de Sait Köse, échevin des Sports et de Dominique Decoux, présidente du CPAS, la commune a de nouveau reçu de la Communauté française, organe subsidiant et de Sodexho, la société organisatrice, les précieux sésames.





Sait Köse et Dominique Decoux organisent l'aide aux jeunes sportifs

Public cible et conditions d'octroi

Le «chèque sport» est accessible:
- aux usagers au sens large des CPAS,
- aux allocataires sociaux
- aux enfants dont les parents disposent d'un niveau de revenus ouvrant droit aux allocations d'étude (voir ci-dessous)

Les chèques-sport peuvent couvrir l'inscription au club sportif, l'équipement nécessaire à l'activité et l'inscription à un stage sportif.

Le CPAS applique les lignes de conduites suivantes:
- Demander aux bénéficiaires une participation de 10% du montant visé par l'intervention
- Plafonner l'intervention à 200 € par enfant

L'Echevinat des Sport, quant à lui, et pour pouvoir répondre à toutes les demandes, va:
- Demander aux bénéficiaires une participation de 20% du montant visé par l'intervention
- Plafonner l'intervention à 150 € par enfant

Si il s'agit d'une personne non connue par le CPAS (qui accorde d'office les chèques sport à ses clients) et que la demande est introduite à l'échevinat des Sports, les parents de l'enfant bénéficiaire du chèque sport doivent donner les pièces justificatives suivantes:
- Le dernier avertissement extrait de rôle
- Les ressources des trois derniers mois (fiches de paie, extrait de compte bancaire)

Les chèques sport seront disponibles:
- au CPAS (pour leurs usagers), 43 av. Rogier, les lundi entre 13h et 16h, les mardi et jeudi entre 9h et 12h,
- au service des Sports (pour les autres) tous les jours au bureau -1.25 à l'Hôtel communal sur rendez-vous. ■

Conditions financières

1ère, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème années et années préparatoires à l'enseignement supérieur (spéciale mathémathique, spéciale science, ...)

Personne(s) à charge	*Revenus maxima en euro*
0	9.169,82
1	15.720,49
2	20.961,54
3	25.873,19
4	30.458,10
5	34.716,30
6	38.955,43
par personne supplémentaire... ajouter:	4.239,13

RENSEIGNEMENTS:
CPAS, service culture:
Mmes Depraetere et Amoureux
au 02/247 33 65
Service des Sports:
Mr Séverin au 02/244.73.25.



SPORTCHEQUES: nieuwe verdeling te Schaarbeek



Vanaf 4 juni 2007, kunnen de inwoners van Schaarbeek van sportcheques genieten. Op initiatief van Sait Köse, Schepen van Sport en Dominique Decoux, Voorzitster van het OCMW, heeft de gemeente de nodige stappen gezet bij de Franse Gemeenschap, het subsidiërend orgaan, en Sodexho, de organiserende vennootschap, om de kostbare vrijbrieven te bekomen.

Het doelpubliek en de toekenningsvoorwaarden

De sportcheque geldt voor:
- de gebruikers in ruime zin van OCMW's,
- de sociale steuntrekkers,
- de kinderen van ouders, waarvan de inkomsten recht geven op studietoelagen.

De sportcheques kunnen gebruikt worden voor de betaling van het lidgeld van een sportclub, de aankoop van de noodzakelijk uitrusting en de inschrijving aan een sportstage.

De volgende voorwaarden worden door het OCMW toegepast:
- Een tussenkomst van 10% van het bedrag
- De tussenkomst is niet hoger dan 200 € per kind

Het Cabinet van Sport om aan iedere tussenkomst te kunnen beantwoorden zal:
- Een tusenkomst van 20% van het bedrag eisen
- De tussenkomst is niet hoger dan 150 € per kind

Indien het over een persoon gaat die niet gekend is door het OCMW (de cheques worden automatisch toegekend aan de klantern) en indien de aanvraag ingediend wordt bij het cabinet van Sport, moeten de ouders van het kind volgende dokumenten binnenleveren:
- Uittreksel van het laatste belastingformulier
- De inkomen van de laatste drie maand (loonfiches, bankuittreksels b.v.)

De sportcheques zullen beschikbaar zijn:
- bij het OCWM, 43 Rogierlaan, maandag tussen 13u. en 16u., dinsdag en donderdag tussen 9u. en 12u.
- op de Sportdienst (kantoor -1.25) iedere dag op afspraak bij de gemeentehuis. ■



INLICHTINGEN:
OCMW, dienst cultuur:
Mw Depraetere en Amoureux
op 02/247 33 65
Dienst Sport :
Mr Séverin op
02/244.73.25.

PRIMES d'accompagnement social: *l'octroi continue !*

On le sait: le précompte immobilier à Schaerbeek est élevé. Mais ce n'est pas une fatalité !

La Région ayant interdit à la Commune de baisser le précompte immobilier en une fois pour arriver à des tranches plus acceptables, Schaerbeek s'est engagée dans un plan pluriannuel (2005-2007) de réduction des additionnels au précompte immobilier et projette, si sa situation financière le lui permet, de réduire encore davantage sa fiscalité immobilière pour la faire se rapprocher de la moyenne des communes bruxelloises. Tout en veillant à ce que les catégories de propriétaires moins favorisées (familles nombreuses ou pensionnés) ne soient pas pénalisées par un tel niveau de taxation. C'est la raison pour laquelle Schaerbeek a instauré dès 2002 une «prime d'accompagnement social». Cette prime vient encore d'être prolongée pour l'exercice 2007.

A qui s'adresse cette prime ?

La «prime d'accompagnement social» s'adresse aux schaerbeekois qui ne possèdent qu'un seul bien immeuble (à Schaerbeek) et l'occupent entièrement. Elle représente la différence entre l'augmentation de la part communale du P.I. et la diminution de celle de l'impôt des personnes physiques.

Quelles formalités devez-vous remplir pour obtenir cette prime ?

1) Complétez le formulaire de demande, disponible à la commune (bureau 2.19) (à renouveler chaque année);

2) Joignez à votre demande une copie de l'avertissement – extrait de rôle en matière de précompte immobilier (exercice d'imposition 2007, la demande doit impérativement être rentrée au plus tard dans les trois mois de la réception de ce document) et de l'avertissement – extrait de rôle en matière d'impôt des personnes physiques accompagnée du détail du calcul (exercice d'imposition 2006-revenus de 2005). Si vous êtes soumis à l'impôt des personnes physiques mais que vos revenus se situent en dessous du seuil d'imposition et que vous n'avez pas reçu d'avertissement-extrait de rôle, vous devrez produire d'autres documents probants tels que vos fiches de rémunération, de pension ou d'allocations, une attestation de l'ONEM ou une copie de votre déclaration fiscale.

Quel est le montant de la prime ?

Celui-ci varie selon les cas mais se situait en 2006 aux alentours des 78 euros en moyenne.

Vous avez des questions et/ou souhaitez introduire un dossier ?

Votre contact à la maison communale (Service des Affaires Financières): bureau 2.19 Tél: 02.244.72.19 ou cabinet de l'échevin Bernard Guillaume (02/244.70.58) ■

ELECTIONS LEGISLATIVES NATIONALES



Le dimanche 10 juin, tout citoyen belge inscrit sur les listes électorales sera amené à exercer son droit d'électeur et donc susceptible d'influencer la manière dont le pays sera géré, en renouvelant les membres du Parlement Fédéral. Face à cet enjeu majeur, il est utile de rappeler les quelques règles de bon fonctionnement d'une élection.

LA CONVOCATION

Le jour des élections, vous vous présentez, muni de votre convocation et de votre carte d'identité, au bureau de vote mentionné sur la convocation. Si la dite convocation ne vous était pas parvenue, vous pourrez retirer un duplicata de celle-ci au service des élections (bureau 0.12 - 0.13) à l'Hôtel communal. Quoi qu'il en soit, si vous êtes inscrit sur les listes électorales vous pouvez vous présenter au bureau de vote même sans convocation, pour autant que vous connaissiez votre numéro d'électeur et celui du bureau dans lequel vous êtes appelé à voter.

LA PERMANENCE ELECTORALE

Une permanence du service des élections sera organisée le vendredi 8 juin de 8 à 16 heures, le samedi 9 juin de 9 à 16 heures ainsi que le dimanche 10 juin de 8 à 15 heures. Cette permanence s'occupera essentiellement de fournir les renseignements utiles pour le scrutin du 10 juin, ainsi que de délivrer des éventuels duplicata de convocation.

LA PROCURATION

Si vous êtes dans l'impossibilité d'aller voter le 10 juin, vous pouvez donner procuration à un tiers qui exercera votre droit dans le bureau qui vous a été désigné.
Seules certaines circonstances vous donnent le droit de mandater un autre électeur :

1. Pour cause de maladie ou d'infirmité (attestation médicale).
2. Pour des raisons professionnelles ou de service (attestation de l'employeur).
3. En raison de convictions religieuses (attestation des autorités religieuses).
4. Les étudiants pour motif d'études (attestation du directeur de l'établissement scolaire ou académique).
5. Les personnes séjournant temporairement à l'étranger pour d'autres raisons que les précitées peuvent aussi donner procuration. Mais il faut joindre une attestation délivrée par le bourgmestre après présentation des pièces justificatives, cette demande peut être introduite jusqu'à la veille des élections (c.à.d. au plus tard le 9 juin).
6. Les personnes privées de liberté (attestation délivrée par la direction de l'établissement pénitentiaire).

Tout électeur peut être désigné comme mandataire. Il ne doit pas habiter la commune du mandant. Un mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.

La procuration est délivrée gratuitement par le service Population (Affaires électorales 02/2447012 ou 02/2447013); elle est également disponible (téléchargeable) sur le site internet, **www.elections.fgov.be**.

Au bureau de vote, le mandataire remettra sa propre convocation (ce qui prouvera sa qualité d'électeur), sa carte d'identité, la procuration ainsi que l'attestation requise. Après le vote, le président du bureau apposera la mention «a voté par procuration» sur la convocation du mandant.

LES BUREAUX DE VOTE

Le jour des élections, les bureaux de vote installés dans les établissements scolaires de la commune seront ouvert de 8 à 15 heures. L'Administration communale ouvrira 70 bureaux de vote.

Afin d'assurer un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite chaque établissement scolaire sera équipé de plusieurs bureaux plus facilement accessibles.

L'ASSISTANCE AU VOTE

L'électeur qui éprouve des difficultés à voter, peut demander de se faire assister par le président du bureau de vote ou par un assesseur désigné par lui.

L'électeur qui par suite d'une infirmité physique, se trouve dans l'impossibilité de se rendre seul dans l'isoloir ou d'exprimer lui-même son vote, peut, avec l'autorisation du président, se faire accompagner d'un guide ou d'un soutien. Le nom de cette personne est mentionné au procès-verbal. Le choix de cette personne appartient exclusivement à l'électeur lui-même.

LES RESULTATS

Les disquettes contenant les résultats de chaque bureau sont acheminées par chaque président de bureau de vote à l'hôtel communal, où le bureau principal sera installé dans la salle du Musée, pour procéder à la totalisation de l'ensemble des résultats des 70 bureaux de vote. ■



LE VOTE ELECTRONIQUE

Le vote automatisé s'applique à toute la Région de Bruxelles-Capitale. Chaque bureau de vote est équipé d'une urne électronique et de 6 machines à voter équipées chacune d'un écran, d'un lecteur de cartes magnétiques et d'un crayon optique.

Une machine à voter sera installée dans la salle des guichets dès réception du test-démo du Ministère de l'Intérieur et jusqu'au vendredi 8 juin à 13 heures. Cette machine permet aux Schaerbeekois qui le désirent de s'initier au vote électronique (info: 02/2447012 ou 02/2447013).

La procédure du vote automatisé ressemble fort à la procédure traditionnelle. Les cartes magnétiques remplacent les bulletins de vote. Après présentation de sa carte d'identité et de sa convocation, l'électeur reçoit une carte magnétique qui sera, à l'intervention du Président de bureau, initialisée par la valideuse.

NATIONALE WETGEVENDE VERKIEZINGEN

Op zondag 10 juni zal elke Belgische burger die ingeschreven staat op de kieslijsten zijn stem kunnen uitbrengen om de nieuwe leden van het Federale Parlement aan te duiden. De kiezer kan zo de manier waarop het land geleid wordt beïnvloeden.

Er staat veel op het spel. Het is dan ook nuttig om de regels die het goede verloop van de verkiezingen moeten verzekeren in herinnering te brengen.

DE OPROEPINGSBRIEF

De dag van de verkiezingen, gaat u met uw oproepingsbrief en uw identiteitskaart, naar het stembureau dat op uw oproepingsbrief is vermeld. Indien u deze oproepingsbrief niet zou hebben ontvangen kunt uw een duplikaat hiervan verkrijgen bij de verkiezingsdienst (bureel 012 -013) op het Gemeentehuis. In ieder geval indien uw ingeschreven bent op de verkiezingslijsten mag u naar het stembureau gaan zelfs zonder oproepingsbrief, voor zover u uw verkiezingsnummer et het bureau kent waar u moet stemmen.

DE PERMANENTIE

Een permanentie van de verkiezingsdienst wordt op vrijdag 8 juni van 8 tot 16 uur en op zaterdag van 9 tot 16 uur alsook op zondag 10 juni van 8 tot 16 uur verzekert.
Deze permanentie zal zich vooral bezighouden met het verschaffen van de nodige inlichting voor de stemming van 10 juni alsook met de aflevering van de eventuële duplicaten van de oproepingsbrieven.

DE VOLMACHT

Indien het u onmogelijk is op 10 juni te gaan stemmen kan u iemand anders volmacht geven die uw stemplicht in het bureau dat U werd aangeduid uw zal uitoefenen.

Slechts bepaalde omstandigheden geven U het recht om een andere verkiezer aan te duiden :

1. Wegens ziekte of gebrekkigheid (medisch attest).
2. Wegens beroeps- of dienstredenen (getuigschrift van de werknemer).
3. Omwille van geloofsovertuigingen (getuigschrift van de religieuze overheid).
4. De studenten wegens studieredenen (getuigschrift van de schooldirectie of de universiteit).
5. De personen die op de dag van de stemming afwezig zijn van hun woonplaats omwille van een tijdelijk verblijf in het buitenland. De Burgemeester geeft een attest op voorlegging van geldige bewijzen die het verblijf staven. De aanvraag moet uiterlijk de dag voor de verkiezingen worden ingediend (dus vóór 9 juni).
6. De gedetineerden (getuigschrift afgelerd door de directie van de instelling).

Elke verkiezer kan als volmachtdrager worden aangeduid. Hij moet niet noodzakelijk binnen dezelfde gemeente als de volmachtgever wonen. Een volmachtdrager mag slechts over één volmacht beschikken.

De volmacht wordt gratis afgeleverd door de dienst Bevolking (Verkiezingen 02/244 70 12 of 02/244 70 13); deze is eveneens beschikbaar op de gewestelijke website:
www.verkiezingen.fgov.be

In het stembureau overhandigt de volmachtdrager zijn eigen oproeping (wat zijn hoedanigheid van de stemplichtige zal bewijzen), zijn identiteitskaart, de volmacht en het vereiste attest. Na de stemming zal de voorzitter op de oproepingsbrief van de volmachtdrager “heeft bij volmacht gestemd” zetten.

DE STEMBUREAUS

De dag van de verkiezingen zullen de bureaus gevestigd in de verschillende scholen van de gemeente van 8 tot 15 uur open zijn. Het gemeentebestuur zal 70 stembureaus openen.

Teneinde een betere toegang voor de gehandicapten te verzekeren zal elke school voorzien zijn van verschillende bureaus die beter toegankelijk zijn voor de minder validen.

BIJSTAND BIJ HET STEMMEN

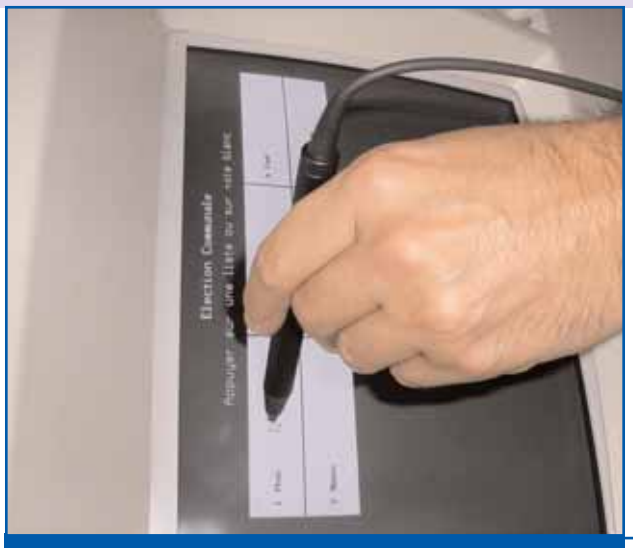
Indien een kiezer moeilijkheden heeft om te stemmen kan hij bijstand vragen aan de voorzitter of aan één bijzitter die door deze laatste wordt aangeduid.

Indien een kiezer, wegens een fysische handicap, niet in staat is om zich alleen naar het stemhokje te begeven of om zelf zijn stem uit te brengen, kan hij aan de voorzitter de toestemming vragen om zich door iemand te laten geleiden of bij te staan. De naam van die persoon zal in het proces verbaal worden vermeld.

DE RESULTATEN

De diskettes met de resultaten van elk bureau worden door elke voorzitter naar het stembureau van het gemeentehuis gebracht waar het hoofdbureau, in de Museumzaal, zal worden geïnstalleerd om de volledige resultaten van de 70 stembureaus te berekenen. ■







HET ELECTRONISCH STEMMEN

Une fois dans l’isoloir, l’électeur, à l’aide du crayon optique, suivra la procédure que l’écran lui indiquera:

- Choisir la langue de la procédure de vote.
- Confirmer son choix.
- Sélectionner la liste de son choix ou voter blanc.
- Exprimer son vote soit par vote en case de tête (dans ce cas il approuve l’ordre de la liste) soit pour un ou plusieurs candidats.
- Si erreur, annuler le vote et revenir en arrière.
- Confirmer son choix. A ce moment le vote est définitif.

L’électeur peut visualiser son vote en réintroduisant la carte magnétique dans la machine à voter; cependant il ne peut plus le modifier.

Après le vote, l’électeur montre sa carte magnétique au président du bureau; ensuite il l’introduit dans l’urne électronique. Le vote est alors enregistré.

De geautomatiseerde stemming is van toepassing op heel het grondgebied van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. Elk stembureau is voorzien van een electronische stembus, een electronische urne en 6 stemmachines die elk uitgerust zijn met een scherm, een kaartlezer en een optische leespen.

Een stemmachine zal in de lokettenzaal tot vrijdag 8 juni om 13 uur geïnstalleerd worden. Deze machine laat de schaarbekenaren die het wensen toe zich vertrouwd te maken met het electronisch stemmen (info: 02/2447012 ou 02/2447013).

De geautomatiseerde stemming en de traditionele stemming verschillen onderling zeer weinig op het vlak van de procedure in het stembureau. Magneetkaarten vervangen de stembiljetten. Na overhandiging van zijn identiteitskaart en zijn oproepingsbrief krijgt de kiezer een magneetkaart die door bemiddeling van de Bureauvoorzitter door de valideermachine wordt geformatteerd.

Eens in de het stemhokje zal de kiezer aan de hand van zijn leespen de procedure volgen die het scherm hem zal aanduiden:

- De taal van de stemprocedure kiezen.
- Zijn keuze valideren.
- De gekozen lijst selecteren of blanco stemmen.
- Hetzij lijststem (in dit geval keurt hij de volgorde van de kandidaten goed) hetzij voor één of meer kandidaten.
- In geval van missing kan hij zijn stem annuleren en herbeginnen
- Zijn keuze bevestigen. Vanaf dat moment is de stem definitief.

A LA PROCHAINE CANICULE, gardez la tête froide



Phénomène plutôt rare dans notre pays, mais les températures au-delà des 35°C peuvent causer chez nous aussi de vrais désagréments. Ci-dessous quelques conseils à suivre lorsque la Belgique affiche des températures exotiques.

Les personnes âgées forment le groupe au risque le plus élevé et plus particulièrement les personnes isolées, impotentes, ou encore qui se déplacent avec difficulté. Les très jeunes enfants courent aussi un même risque considérable (épuisement, coup de chaleur, crampes de chaleur, difficultés de respiration).
Afaf Hemamou, échevine de la Santé à la commune de Schaerbeek, propose quelques conseils utiles pour les schaerbeekoises et schaarbeekois:

Conseils généraux

- Boire et s'hydrater suffisamment, autrement dit bien plus que pour étancher sa soif;
- Porter des vêtements légers qui absorbent l'humidité;
- Garder la chaleur hors de l'habitation:
  – Eviter que le soleil n'entre directement (penser aux tentures, rideaux, stores);
  – Prévoir des pare-soleil à l'extérieur de la fenêtre;
  – Garder portes et fenêtres fermées pendant les heures les plus chaudes de la journée et aérer un maximum le soir et la nuit.

Conseils de prévention

- Par des températures constantes au-delà de 25°C il est important que les personnes âgées ou d'autres personnes à risque boivent suffisamment, c.à.d. plus de 2 litres par jour.
Par température normale il est conseillé de boire au minimum 1,5 litres par jour;
- L'hydratation doit être régulière et équilibrée avec un apport de sels minéraux pour compenser la déshydratation due à la transpiration;
- Il est aussi nécessaire de se nourrir suffisamment (nourriture riche en protéines et vitamines), consommer les fruits et légumes estivaux, de la viande ou du poisson et des produits laitiers;
- N'oubliez pas la protection de vos aliments pour éviter la salmonellose (voir www.favv-afsca.fgov.be).
- Au plus chaud de la journée, les personnes âgées se tiennent de préférence dans une pièce fraîche. A éviter: le soleil direct et l'air chaud dans les séjours. ■

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
consultez le site Internet du Ministère de la Santé (www.health.fgov.be) ou contactez ce ministère au numéro suivant: 02 524 90 90.

Hou het hoofd koel bij de volgende HITTEGOLF



Het komt weliswaar niet vaak voor in ons land, maar temperaturen boven de 35° kunnen voor heel wat ongemak zorgen. Hieronder vindt u enkele tips voor in het geval België weer de exotische toer opgaat.

De mensen van de derde leeftijd zijn de meest kwetsbare groep en meer bepaald eenzame, zwakke en zich moeilijk verplaatsende bejaarden. Ook heel kleine kinderen lopen risico (uitputting, zonnesteek, warmtekrampen, ademhalingsmoeilijkheden).
Afaf Hemamou, schepen voor gezondheid in de gemeente Schaarbeek, geeft u graag enkele nuttige tips mee:

Algemene tips

- voldoende drinken, in ieder geval meer dan om gewoon z'n dorst te lessen;
- lichte kledij dragen die de vochtigheid absorbeert;
- de warmte buiten de woning trachten te houden door:
  – te vermijden dat de zon rechtstreeks het huis binnenkomt (denk aan gordijnen en jaloezieën);
  – externe zonnerolluiken;
  – deuren en vensters gesloten houden tijdens de warmste uren van de dag en 's avonds en 's nachts goed verluchten.

Preventieve tips

- bij temperaturen die constant hoger dan 25° graden blijven is het belangrijk dat bejaarden en andere mensen voldoende drinken, dat wil zeggen meer dan 2 liter per dag. Bij normale temperaturen wordt aanbevolen 1,5 liter per dag te drinken.
- het innemen van vocht moet regelmatig en op evenwichtige wijze gebeuren met een voldoende aandeel van minerale zouten om uitdroging door het zweten te voorkomen;
- het is eveneens belangrijk voldoende te eten (voedsel met voldoende vitaminen en proteïnen), zomergroenten en dito fruit te eten, vlees of vis en melkproducten ;
- bescherm uw voedingsmiddelen om besmetting door salomnella te voorkomen (zie www.favv-afsca.fgov.be);
- op de allerwarmste momenten van de dag houden bejaarden zich best op in een koele kamer. Absoluut te vermijden: directe zon en warme lucht in de kamers.

VOOR MEER INLICHTINGEN,
gelieve de internetsite van het Ministerie van Gezondheid te raadplegen (www.health.fgov.be) of contacteer dit ministerie op het nummer 02 524 90 90. ■

Verlenging van het toekennen van de sociale begeleidingspremie

Iedereen weet het: de onroerende voorheffing is in Schaarbeek heel hoog. Maar dat is ook geen toeval!

Aangezien het Gewest de gemeente verboden heeft de onroerende voorheffing in één keer te verminderen, heeft Schaarbeek een meerjarenplan (2005-2007) voorzien ter vermindering van de onroerende opcentiemen en is ze van plan, indien haar financiële toestand het haar toelaat, de onroerende fiscaliteit nog te verminderen om het gemiddelde van de brusselse gemeenten te benaderen. Zo zullen de benadeelde eigenaars (grote gezinnen op bejaarden) van een gunstigere taxatie kunnen genieten. Daarom heeft Schaerbeek sedert 2000 een "sociale begeleidingspremie" ingevoerd. Deze premie wordt nog verlengd voor het jaar 2007.

Wie kan genieten van deze premie ?

De "sociale begeleidingspremie" is gericht tot de schaarbekenaren die eigenaar zijn van één enkel onroerend goed gelegen te Schaarbeek en het persoonlijk en in zijn geheel bewonen. De premie zal gelijk zijn aan het verschil tussen de verhoging van het gemeentelijk aandeel in de onroerende opcentiemen en de vermindering van het gemeentelijk aandeel inzake de personenbelasting.

Welke formaliteiten moeten jullie vervullen om deze premie te bekomen ?

Het aanvraagformulier dat te verkrijgen is bij de gemeente (bureau 2.19) invullen (elk jaar te herhalen).
Een kopie toevoegen van het aanslagbiljet inzake de onroerende voorheffing (aanslagjaar 2007), dat noodzakelijk binnen de drie maand vanaf de datum van verzending moet opgestuurd worden en van het aanslagbiljet inzake de personenbelasting vergezeld van het berekeningsdetail (aanslagjaar 2006 - inkomsten 2005). Indien u belastingplichtig bent voor de personenbelasting maar uw inkomens zich onder de belastbare grens situëren en u geen aanslagbiljet hebt ontvangen, nodigen wij u uit andere documenten voor te leggen, zoals uw loonfiches, uitkering van pensioen of werkloosheidsuitkering, een attest van de RVA of een kopie van uw belastingsaangifte.

Hoeveel bedraagt premie in 2007 ?

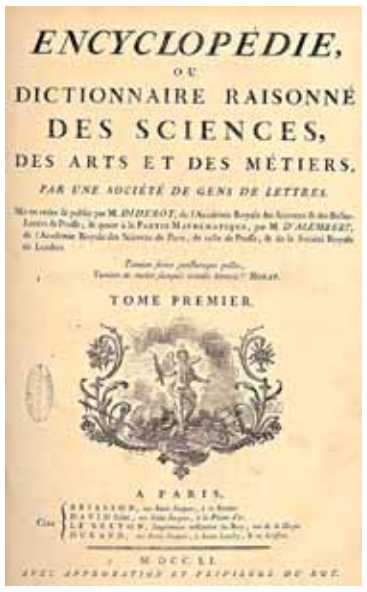
Dit varieert al naargelang de gevallen, maar in 2006 bedroeg die gemiddeld 78

Hebt u vragen te stellen of wenst u een dossier in te dienen ?

Alle inlichtingen kunnen verkregen worden bij de dienst Financiën: bureau 2.19, tel. 02/244.72.19 of op het kabinet van schepen Bernard Guillaume (02/244.70.58 ■

DIDEROT à Schaerbeek

Le 17 avril dernier, de nombreux Schaerbeekois ont assisté à la Conférence d'intérêt général consacrée à Denis Diderot et présentée par Vera Goldberg. Cet écrivain et philosophe français du 18ème a rédigé plus de 1000 articles sur des sujets aussi variés que la philosophie, l'esthétique, la morale, les arts mécaniques, contribuant ainsi à l'élaboration de la célèbre Encyclopédie.



Prédestiné au départ à la carrière ecclésiastique, Diderot évoluera néanmoins avec le temps vers un athéisme et une conception positiviste et matérialiste du monde.
Refusant l'absolutisme, il développe sa philosophie sur base de la Raison tirée de l'expérience et propose une morale universelle assise, non pas sur Dieu, mais sur la science, le progrès, les sentiments naturels de l'homme et sur la Raison.
Son éthique se fonde sur le postulat que l'homme agit naturellement et nécessairement en vue de son bonheur, ce qui suppose que tous les obstacles, religieux ou politiques doivent disparaître s'ils mettent en échec cette tendance naturelle.
Sa conception selon laquelle l'homme est «*le terme unique d'où il faut partir et auquel il faut tout ramener*», en fait également un grand humaniste.
Ces conférences qui se donnent à l'Hôtel communal, rencontrent à chaque fois un franc succès auprès d'un public séduit par cette initiative alliant convivialité et acquisition de connaissances sur des thèmes variés (histoire, grands penseurs, voyages au long cours,…).

Prochaines conférences:

19/6: «***L'orchestre Camerata***»
sous la présidence de Léon Tyssens
11/9: ***«Oradour-sur-Glane»***
par Sylvain Michaux ■

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
Cabinet de l'échevin Bernard Guillaume
en charge des conférences d'intérêt général
Tél. 02/244.70.32ou par courriel:
bguillaume@schaerbeek.irisnet.be

SPECTACLES JEUNE PUBLIC à Schaerbeek *de nouvelles découvertes...*

Cette année, les spectacles jeune public découvrent de nouveaux horizons: la danse contemporaine d'abord, avec la compagnie «Félicette Chazerand», bientôt schaerbeekoise, qui nous présente sa création «A l'ombre des arbres» pour les enfants de 4 à 10 ans.



Les écoles schaerbeekoises ont apporté leur participation active à l'initiation de ce spectacle. La compagnie «Félicette Chazerand» a travaillé en collaboration avec une dizaine d'écoles pour guider le public de l'enseignement maternel et primaire à la chorégraphie par le biais d'une série d'ateliers, d'animations et de rencontres liées au spectacle chorégraphique **«A l'ombre des arbres»**.

La culture à Schaerbeek fait donc sa joyeuse entrée dans l'école, car six classes de maternelle et de primaire présenteront une performance de 5 à 10 minutes au parc Josaphat le 25 mai à 13h30. Celle-ci aura été préparée à l'occasion d'une semaine d'ateliers (du 21 au 24 mai 2007, à raison de 2 heures par jour, par classe), avec deux artistes sur le thème de l'arbre.
Bienvenue à tous !

Puis, dans la même verve, nous initierons, si besoin en était, les enfants et les adolescents au Hip-Hop, à la capoeira et au breakdance avec le spectacle «**Apsara**».
Au croisement du théâtre et de la danse, vous verrez un spectacle enlevé, tonique, avec quatre danseurs et un joyeux sens de l'humour.

Enfin, puisque tout se termine toujours par des histoires, nous finirons l'année par des spectacles de contes: «**Roi et fils de Roi**» et «**Au p'tit bonheur la chance**» ou comment, en même temps, découvrir un successeur au Roi et dégotter un vrai prince charmant.

Oui, vraiment, à Schaerbeek, la danse, ça conte !

A l'initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et de l'Instruction Publique ■

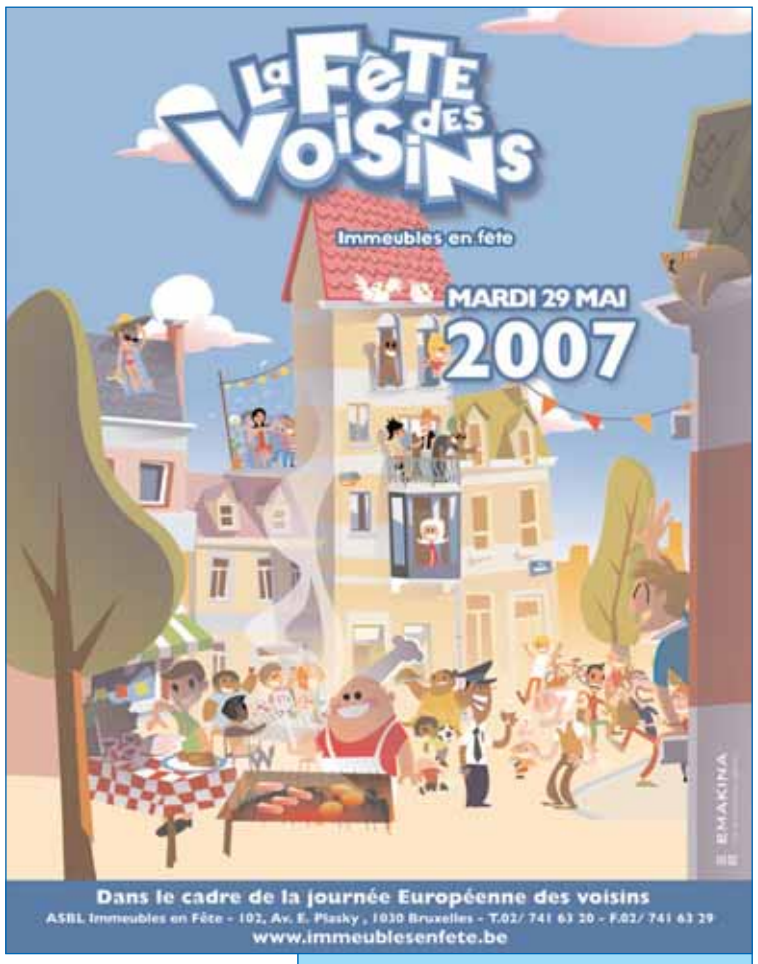
En bref ...

■ **DANSE**
Dans le cadre du festival «danse à la Balsa»
«A l'ombre des arbres»
Théâtre de la Balsamine
1, avenue Félix Marchal
Samedi 2 juin à 19h30
Entrée: 8/12 €
Réservation: 02/735 64 68

Spectacle «Apsara»
Théâtre de la Balsamine
Vendredi 26 octobre à 20h30
Entrée: 5€
Réservation: service de la Culture:
02/ 240 34 99

■ **CONTE**
«Roi et fils de Roi»
Centre culturel de Schaerbeek
91/93, rue de Locht
Samedi 13 octobre à 15h00
Dans le cadre de «Bruxelles ça conte»
Gratuit
Mercredi 5 décembre à 14h00 – 3 €
Réservation: service de la culture:
02/240 34 99

«Au p'tit bonheur la chance»
Maison des Arts de Schaerbeek
147, chaussée de Haecht
Samedi 8 décembre à 14h00 – 3€
Réservation: service de la culture:
02/240 34 99



Cela vous tente de mettre un peu de couleurs dans votre rue ?
Invitez vos voisins le 29 mai, c'est la Fête des voisins !
Info: http://www.immeublesenfete.be

A cette occasion, la Croix-Rouge, l'ONE, le CIPROC, la crèche des petits soleils, l'Atelier des Petits Pas et RenovaS vous invitent de 15:30 à 20:30, rue Anatole France 29, à partager un verre de l'amitié ! Apportez nourriture et boisson à partager. Il y aura de la musique et des animations pour petits et grands.

Zou u graag een beetje kleur geven aan uw straat?
Nodig uw buren uit op 29 mei, het is de Dag van de Buren!
Info: http://www.immeublesenfete.be

Voor de gelegenheid nodigen het Rode Kruis, Kind en Gezin, CIPROC, het kinderdagverblijf "petits soleils", het atelier des petits Pas, u uit van 15:30 tot 20:30 - Anatole Francestraat 29, om het glas der vriendschap te delen!
Breng eten en drinken mee om te delen. Er zal ook muziek zijn en animaties voor klein en groot.

CONSEIL COMMUNAL

Les prochaines réunions du conseil communal auront lieu les 30 mai, 27 juin, 12 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre 2007.

GEMEENTERAAD

De volgende vergaderingen van de gemeenteraad zullen plaatsvinden op 30 mei, 27 juni, 12 september, 17 oktober, 21 november en 19 december 2007.

CONFERENCE

> Vendredi 25 mai à 20h.:

L'ÉCOLE À L'ÉPREUVE DU VOILE, conférence de Nadia Geerts. Un discours clair, loin de tout faux-fuyant qui vous permettra de situer la problématique du port du voile à l'école dans son contexte historique et social. *Ouverture des portes à 19h30. En la salle de conférence de l'Ecole 1, rue Josaphat 229.*

CONCERTS

> 27 mai 2007

PARIS, SES CHANTS, SES CRIS ! L'association *Ateliers du Figuier*, créée pour promouvoir la musique vocale – chorale en particulier – vous propose un concert, fruit du travail effectué lors d'un stage «Chœur, technique vocale et gourmandises» qui s'est déroulé, en août 2006, chez Martine et Laurent Lutz, au château de Mondésir.
Gratuit - Hôtel communal de Schaerbeek
Place Colignon - 1030 Schaerbeek
Info: 02/240.34.99
A l'initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et de l'Instruction Publique

ENFANTS

> Dimanche 3 juin 2007, à 10h30

BÉBÉ BOUQUINE BÉBÉ SOURD BOUQUINE.
Pour les bambins de 0 à 3 ans
Bibliothèque Helmet, Chée de Helmet, 272
Info: Anne Vansteenwinckel
Tél.: 02/242.68.68

VISITES GUIDEES

> Le dimanche 10 juin de 14h30 à 17h:

PARCOURS DE GÉO DE VLAMYNCK À SCHAERBEEK (visite du plus ancien atelier d'artiste de Bruxelles, du Neptunium et sa splendide mosaïque et de la galerie qui consacre une rétrospective à l'artiste. Prix du parcours: 7,50 €
Inscription indispensable au 02/215 01 26.

BROCANTE

> Le 19 mai, de 8h à 18h:

BROCANTE QUARTIER CHASSEURS ARDENNAIS, organisée par la Commune de Schaerbeek, Etienne Noël, Echevin des Classes Moyennes. *Info: service des Classes Moyennes: 02/244 73 20*



FESTIVAL TEMPO DI ROMA 2007 17.04 > 01.06

EXPOSITIONS

> Jusqu'au 30/06/2007:

ROME DANS LA BANDE DESSINEE dans le cadre de Tempo di Roma. La Bédéthèque de Mille et une Pages accueille une exposition de B.D. en provenance du Musée d'Arles, l'expo est une première en Belgique et présente des reproductions et des lithographies des dessins extraits du livre «Dans la Rome des Césars» de Gilles Chaillet. Grâce à Glénat, Chaillet a pu donner libre cours à sa passion avec la mise en œuvre d'une fresque historique en cinq volumes qui se déroule à la fin de l'Empire romain. Ces planches, fouillées, foisonnent de détails historiques: places, jardins, thermes sont dessinés avec une rigueur historique inégalée.
***Bibliothèque Mille et une pages**,*
Place de la Reine, 1 - 1030 Bruxelles
02/240.32.80 - www.mabiblio.be

> 01/06: **Expo Photos**
***Hall des Echevins** - Hôtel Communal,*
Place Colignon - 1030 Bruxelles
02/240.34.99 - www.schaerbeek.irisnet.be

MINI-FESTIVAL DU FILM ITALIEN

> 29/05 - 20h: La Dolce Vita
> 30/05 - 20h: Fellini Roma
> 31/05 - 20h: Gente di Roma
> 01/06 - 19h: Tempo di Roma
Prix: 2 €
***Maison des Arts**, Chaussée de Haecht, 147*
1030 Bruxelles
02/240.34.99 - www.schaerbeek.irisnet.be
Réservations au 02/240.34.99
ou à culture@schaerbeek.irisnet.be

SOIRÉE DE CLÔTURE DU FESTIVAL

> 01/06 - 19h
Ouverture des festivités avec la projection de Tempo di Roma
***Maison des Arts**, Chaussée de Haecht, 147*
1030 Bruxelles
02/240.34.99 - www.schaerbeek.irisnet.be
Réservations au 02/240.34.99
ou à culture@schaerbeek.irisnet.be

A l'initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et de l'Instruction Publique.

Avec le soutien du Consulat d'Italie de Bruxelles et l'aimable participation du Senza Nome et de Venissimo.

ACTIVITES POUR LES 12-15 ANS

> Tous les mercredis de 14h30 à 17h30:

Réalisation d'un journal trimestriel, jeux de société, sorties... chez Ludo
Contact: 24, rue Godefroid Guffens
1030 Schaerbeek
Renseignements: 02/245.27.81
Ludo_Contact@hotmail.com

ATELIER D'ECRITURE

> D'avril à juin 2007: les 19/05, 2, 9, 16, 23 et 30/06.

Quand la vie part en quête de son récit. Cycle d'ateliers d'écriture d'avril à juin 2007, organisé à la Bibliothèque communale Thomas Owen.
Info: Marie-Eve Palin, animatrice Kalame, formée à l'animation d'ateliers d'écriture par Eva Kavian. Tél: 02/242.65.38

STAGES D'ETE 2007

ART XXI, ATELIERS D'ART CONTEMPORAIN. Les stages sont ouverts à tous à partir de 16 ans. Les débutants sont bienvenus.
Horaire: de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Programme
1. Du 2 au 6 juillet: **Faire un autoportrait aujourd'hui**
2. Du 9 au 13 juillet: **La technique de la peinture à l'huile**
3. Du 20 au 24 août: **Voir dans l'espace**
4. Du 27 au 31 août: **Modèle vivant**

A la Maison des Arts de Schaerbeek,
147 chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles.
Inscriptions: Jacques RICHARD, responsable,
02/735 69 52, art21@tele2allin.be,
http://artxxi.blogspot.com
http://art21stages.blogspot.com

XP4 asbl

propose pour l'ETE 2007

STAGES DE PHOTOGRAPHIE DIGITALE
Pour les jeunes à partir de 12 ans:
> du 9 au 13 juillet 2007
du 16 au 20 juillet 2007
Pour les adultes:
> du 23 au 27 juillet, du 6 au 10 août
Au programme :
Apprendre la configuration de base de l'appareil photo digital à travers les menus et les différents modes de prises de vues de l'appareil, explication de certains termes techniques, apprendre les notions de cadrages et de composition, choisir un objectif, changer la perception du regard.

Pour la mise en pratique nous réaliserons des prises de vues à l'extérieur telles que architecture, paysages, ambiances, graphisme urbain, recherche de points de vues dans tout ce qui nous entour et éveille notre imagination. L'analyse et critique sera effectuée via projection géante des photographies réalisées.

Horaires: 13 à 18 heures
Nbre de participants: max 6
Lieu: XP4 asbl, 52, rue V. Hugo, 1030 Bxl
Matériel à apporter: Idéalement votre appareil photo digital + objectif(s) – reflex ou bridge – si vous n'en possédez pas, l'asbl vous prête un appareil pour la durée du stage.
Prix: 175 € *(inclus: le manuel didactique, boissons et coupes faim. Les frais de transport ne sont pas inclus).*
Pour plus d'info: ***www.xp4.be***
XP4 asbl, 52 rue Victor Hugo - 1030 Bruxelles
Tél: 02/733.45.02 - GSM: 0495/503.353

LE PARC PARMENTIER À WOLUWE-SAINT-PIERRE

Le samedi 02 juin 2007 à 14h:
Une visite guidée gratuite vous est proposée par l'asbl Art et Nature (ARNA):
A LA DÉCOUVERTE DU PARC PARMENTIER

Rendez-vous: carrefour av. de Tervueren et av. Parmentier (près du musée du Tram) - Woluwe-Saint-Pierre à 14 heures;
Durée: 2 h à 2 h 30;
Guides: Fabienne Taburiaux;
Tél.: 02/782 18 81.
STIB: bus 36 et 42, tram: 39 et 44.

NB: prévoir de bonnes chaussures (terrain parfois boueux)

UN PROJET À BORNÉO pour aider les élèves de FERNAND BLUM

… à s'impliquer dans la protection de l'environnement !

Allier réflexions et plaisir de marcher ensemble, voilà une initiative originale organisée par l'Athénée Fernand Blum. En effet, le vendredi 20 avril 2007, tous les élèves de l'Athénée FERNAND BLUM et leurs professeurs ont effectué une grande marche parrainée au départ de Tervuren (15 km). L'objectif caritatif de cette marche était de faire connaître le **projet Kalaweit.** Une association créée en 1997 par Aurélien Brulé et qui a pour but de mettre en place des projets de protection de l'environnement et des primates dans l'île de Bornéo (www.kalaweit.org).

Si loin, si proche

Le principe de la marche parrainée est simple: avant la marche, les élèves tentent de trouver des donateurs (des «parrains») pour financer le projet. C'est d'ores et déjà mission accomplie: avant le départ, ils avaient récolté plus de cinq mille euros.
La somme récoltée permettra d'éduquer et de sensibiliser la population locale à la protection de la nature. Le projet a déjà



permis la construction d'une école dans le village d'Hampapak, ouverte en janvier 2007.

Acheter un singe ou un meuble en teck ? … même combat !

Un travail de sensibilisation a été mis en œuvre depuis plusieurs semaines dans le cadre des cours de Morale et de Biologie pour les élèves de 1ère et de 6ème années. Au programme: lecture d'articles sur la déforestation, réflexions sur notre société de consommation et sur l'achat de meubles en teck et en méranti sachant que lorsqu'un exploitant coupe un arbre, il détruit l'habitat de la faune qui y vit. Les élèves se sont aussi penchés sur la problématique de l'achat d'animaux de compagnie exotiques (les gibbons soignés par l'association Kalaweit appartenaient à des particuliers). Le plus bel aspect du projet étant peut-être la découverte d'autres élèves à «l'autre bout de la terre» grâce à des échanges de courriers de plus en plus curieux... ■



Het HIG (Hoger Instituut voor Gezinswetenschappen) houdt opendeur

op zaterdag 26 mei van 10 tot 13u en vrijdag 22 juni van 14 tot 17u in De Factorij. Iedereen is welkom!

Bezoekers krijgen de gelegenheid om cursussen in te kijken, te snuisteren in projectwerken, eindwerken, onderzoeksrapporten, vooruit te blikken op tewerkstellingsmogelijkheden en te praten met docenten, projectbegeleiders, en medewerkers van het HIG.
Het Instituut biedt twee opleidingen en een reeks korte bijscholingen: de graduaatsopleiding gezinswetenschappen, de opleiding seniorenconsulentenvorming en kortdurende bijscholingen zoals 'Contextuele hulpverlening', 'Kennismaking met een islamitische kijk op relaties en opvoeding in het Westen'.

HOGER INSTITUUT VOOR GEZINSWETENSCHAPPEN,
De Factorij, Huart Hamoirlaan 136, 1030 Brussel,
Tel. 02/240.68.40 – e-mail: info@hig.be – website: www.hig.be ■

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaarbeek
Tél.: 02 244.75.11
www.schaerbeek.irisnet.be
Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon (02/244.72.38)
Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Marc Weber

INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ HERVÉ JOUFFROY
VLAN - 02 730.33.26